



## **Zac de la Borde à Montesson : le Cadeb ne veut pas bloquer le projet**

Comme annoncé dans la presse locale, une réunion s'est tenue le vendredi 12 septembre avec P. Fond, président de la communauté de communes de la boucle de Seine (CCBS) et J-F Bel, maire de Montesson, sur le projet de Zac de la Borde à Montesson.

La délégation du Cadeb a expliqué pourquoi le Collectif avait déposé un recours gracieux auprès du préfet des Yvelines contre la déclaration d'utilité publique (DUP) de la Zac.

Le Cadeb ne souhaite pas bloquer le projet mais le faire modifier afin de préserver l'activité agricole. La localisation des équipements publics sur des terres maraichères à forte valeur agronomique n'est pas acceptable. C'est la position constante du Collectif depuis 2010, exprimée à plusieurs reprises auprès du maire de Montesson, de la CCBS, du commissaire enquêteur lors de l'enquête publique intervenue en 2013 et des autorités préfectorales.

### **Un véritable Eco-quartier**

Pour le Cadeb, la concertation avec les maraichers et les habitants doit se poursuivre pour infléchir le projet, afin de réaliser un véritable Eco-quartier, respectueux des principes du développement durable. Il s'agit de concilier les besoins en logements, sociaux notamment, et en équipements publics, avec le développement des activités commerciales et la préservation des espaces agricoles, tout en améliorant le cadre de vie des habitants du quartier. Sous l'égide du Cadeb, un groupe de travail va se mettre en place pour proposer des aménagements au projet initial.

### **Halte au grignotage des terres agricoles**

Depuis sa création, en 1996, le Cadeb a toujours été aux côtés des élus et du monde agricole pour préserver cet espace unique qu'est la Plaine de Montesson, désormais identifiée à l'échelon régional comme l'un des douze territoires agriurbains à conserver et valoriser. Pour le collectif, tout projet de développement local dans la plaine doit désormais s'analyser dans cette perspective de long terme. Il ne faut pas sacrifier l'avenir au présent, en continuant à grignoter la Plaine et en détruisant des terres maraichères fertiles, ce qui fragilise peu à peu l'activité agricole. En s'associant au monde agricole pour demander la modification du projet de ZAC, le Cadeb s'inscrit dans une vision globale du devenir du territoire, avec le soutien de son union régionale, Ile-de-France Environnement.

Le bureau du Cadeb  
15 septembre 2014

**Cadeb association loi 1901 agréée pour la protection de l'environnement  
dans un cadre départemental par arrêté préfectoral du 24 juillet 2013  
siège social : 130 av. Général de Gaulle - 78500 SARTROUVILLE  
Tél : 01 39 57 65 28 - 01 39 15 32 21 e-mail : cadeb78@wanadoo.fr  
Site Internet : [www.cadeb.org](http://www.cadeb.org)**